

CH_VB 10103380 vom 4. Juni 1982

Bundesverwaltung, 1982-06-04, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10103380__td_

FR: CH_VB 10103380 du 4 juin 1982

IT: CH_VB 10103380 del 4 giugno 1982

Erwägungen

E. 5

mai 1982 Tribunal militaire de division 10A: Le président, major André Viscolo 55

Le président du tribunal militaire de division 2, A vous : vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 9 juin 1982, à 8 h. 30, à Echallens, Le Château, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle; plus la révocation d'un sursis. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 6

mai 1982 Tribunal militaire de division 2: Le 1er président, Lt-colonel René Althaus 2746

Le président du tribunal militaire d'appel 1A, A vous : vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire d'appel 1A, siégeant le mercredi 26 mai 1982, à 9 h. 30, à Morges, Hôtel-dé-Ville, Salle des pas- perdus, 1er étage, en quah'té d'appelant contre le jugement rendu le 19 novem- bre 1981, par le tribunal militaire de division 10A. Si vous ne vous présentez pas, l'instance sera périmée une heure après celle fixée par les débats.

E. 10

103 380 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.